BELGIQUE

Mort de Mme Frère-Orban. — Liège, 7 janvier. — Madame Frère-Orban est morte.

La femme de l'ancien chef du ministère belge appartenait à la puissante famille des Orban de Xivry.

Très riche, Mlle Orban de Xivry avait épousé, contre le gré de ses parents, un avocat encore presque inconnu, et fils du portier d'une Loge de Liège.

Cet avocat, M. Frère, est devenu le personnage important que l'on sait.

Liège. — Parmi les victimes des suites de l'épidémie régnante, une des morts qui ont le plus peiné de nombreux amis, est celle de M. le lieutenant-colonel Bourdeau, un soldat chrétien, loyal et vaillant, plein de cœur et de dévouement, enlevé en quelques jours, à l'âge de 54 ans, à l'affection des siens et à l'estime de l'armée dont il était l'un des officiers les plus distingués.

Les grèves. — On envoie de Charleroi à la *Réforme* le texte de la décision prise par l'Association des charbonniers.

Voici cette décision votée par bulletins secrets :

« Il n'y a pas lieu de répondre à la lettre du gouverneur notifiant la transaction acceptée par les ouvriers. *L'Association laisse chaque directeur libre de faire ce qu'il voudra concernant l'augmentation des salaires et la réduction des heures de travail.* l'Association ne voulant prendre aucune responsabilité sur ces points. On a décidé en outre que le gouverneur serait le premier averti de cette résolution et qu'on le prierait d'en donner connaissance au commissaire d'arrondissement, qui fera le nécessaire pour la faire afficher dans tous les charbonnages et en informer les délégués ouvriers. »

— On nous écrit de Charleroi, le 7 :

« On signale une explosion de dynamite chez Félicien, porion, à Châtelineau.

» Heureusement, il n'y a q... des dégâts matériels à constater. La cartouche avait été placée sur le seuil de la porte. Celle-ci est très endommagée et cinq carreaux sont brisés.

» La police a immédiatement ouvert une enquête. On se demande si cet attentat n'est pas le commencement d'évènements plus sérieux.

» Les esprits sont surexcités et la décision de l'Association charbonnière n'a fait que les aigrir davantage.

« La grève ne diminue pas; elle prend plutôt de l'extension.

» Au dernier moment, j'apprends que les ouvriers de Pont-de-Loup ont refusé de descendre ce matin, 600 ouvriers sont en grève.

» Dieu sait ce que demain nous réserve. Les mineurs sont dans une misère affreuse. Beaucoup d'entre eux commencent à avoir faim, et vous savez à quels excès peut pousser le désespoir. Cependant les grévistes sont très calmes, et jusqu'à présent on ne peut que louer leur attitude. » BOIS DE NAUWES. »

— On nous mande de Charleroi, deux heures du soir :

« Même situation de la grève. Les reprises partielles sont annihilées par des chômages nouveaux. Le calme continue. Il y a eu deux arrestations.

» Le public blâme l'entêtement des sociétés charbonnières.

» L'attitude du comte d'Ursel est hautement appréciée, sauf par les directeurs des charbonnages. »

— On écrit de Mons, le 7

« La grève continue au Borinage ; le nombre des grévistes est même ce matin beaucoup plus nombreux qu'hier. On chôme à Wasmes, à la Société d'Hornu et Wasmes, où l'on compte 1,200 ouvriers en grève. A Pâturages, au charbonnage de Pâturages et Wasmes, il y a 350 grévistes. A Noirchain, la grève a augmenté. Il y a ce matin 225 ouvriers qui chôment alors que l'on n'en comptait que 100 hier.

» A Quaregnon, la situation s'est un peu améliorée. On y compte ce matin 1,900 grévistes se répartissant dans les charbonnages du Bieu-du-Cœur (325); du Couchant-du-Flénu (130); les 24-Actions (818) ; au Sud de Quaregnon (315). A Flénu, la situation s'est aggravée. Tout le puits 25 des Produits, (600 ouvriers), est en grève.

» A Belle-et-Bonne, la grève s'est déclarée ce matin; 250 ouvriers ont refusé le travail.

» La grève est également complète au charbonnage du Midi de Mons; à Ciply, au puits n. 2, les 321 ouvriers chôment. Le calme le plus complet règne partout.

» Des patrouilles de gendarmerie assurent le service d'ordre. »

— On mande de Liège, 7 janvier :

« La grève est presque terminée au charbonnage de Cockerill.

» Les traits du matin sont presque au complet.

» A Marihaye, il y a une amélioration considérable.

» Le personnel est complet à 2 puits de l'exploitation. Au 3e puits on travaille, mais le nombre des travailleurs n'est pas au complet.

« Il y a aussi une amélioration dans les charbonnages de la rive gauche. »

PRIX DU PAIN *pour servir de règle aux boulangers* — PAIN DE MÉNAGE, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,29 c. — PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme à 0,31,5 c. — PAIN BLANC, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleurs, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme à 0,34 c. — PAIN DE FLEUR (dit Pain français), composé de fleur de première qualité, le pain de 125 grammes est fixé à 4,625, les deux pains, à 9,250, les quatre pains, à 18,500, les huit pains, à 37 c. — Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 31 décembre 1889. *Le Maire de Roubaix*, P. DESTOMBES, adjoint.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 7 janvier.* — Paul Ballin, rue du Moulin, 130. — Marie Cardon, rue de l'Abattoir, 9. — Gaston Devaere, rue Sébastopol, 105. — Charles Piat, rue de Tournai 38. — Eugène Belboom, Hôtel-Dieu. — Georges Pennel, rue Christophe Colomb, 22. — *Déclarations de décès du 7 janvier.* — Isidore Quatannes, 45 sans, chantleur, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 4. — Alfred Lefebvre, 56 ans, tisserand, rue de Barbieux, 17. — Louis Devendeville, Hospice Civil. — Louis Placet, 2 ans, rue Sainte-Thérèse, 50. — François Dubois, 2 mois, rue des Longues-Haies, cour Vantreys, 1. — Honorine Chassin, 68 ans, supérieure des filles de la Sagesse, rue de la Sagesse. — Emile Wannegue, 61 ans, rue de l'Ermitage, cour Billot, 25. — *Célestine Jovenelle, 72 ans, rue* du Curoir, 46. — Clémence Squedin, 27 ans, rue de la Chapelle-Carrette, 13. — Jean Caudrelier, 65 ans, Hôtel-Dieu. — Alexandre Duberquin, 71 ans, Hôtel-Dieu. — Florence Leplat, 1 an, rue du Coq-Français, 201.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 7 janvier. — Marguerite Defroirdt, rue du Jambon. — Angèle Castel, Pont de Neuville. — Etienne Dervaux, Pont-de-Neuville — Firmin Delahousse, rue de l'Abattoir. — *Mariages.* — Victor Desurmont, 49 ans, ourdisseur, et Marie Duquenne, 34 ans, sans profession. — Jules Destombes, 32 ans, tailleur, et Marie Devos, 21 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 7 janvier.* — Julie Delannoy, 75 ans 6 mois, sans profession, rue du Tilleul. — Moïse Holvoet, 19 ans 6 mois, rattacheur, rue Masquelier. — Félicité Vanhoutte, 64 ans 8 mois, sans profession, rue Fin de la Guerre. — Henri Delbecq, 3 ans 2 mois 20 jours, sentier des Phalempins. — Fréderic Callens, 37 ans 3 mois, sans profession, rue du Casino. — Pierre Cau, 81 ans 9 mois, sans profession, Hospice Général. — Rosine Carrette, 73 ans 3 mois sans profession, Hospice Général. — Gabriel Dujardin, 41 ans 2 mois, trieur, Hôpital-Civil.

HEM. — Déclarations de naissances du 5 décembre 1889 au 5 janvier 1890. — Germaine Mulliez, rue Poivrée. — Marie Decubber, Trie. — Henri Segard, Petit-Lannoy. — Georges Destombes, Petit-Lannoy. — Céline Clapette, Citadelle. — Noël Ducroquet Petit-Lannoy. — Angèle Vanthuyne, Petit-Lannoy. — Edouard Clément, Petit-Lannoy. — Sophie Dhondt, rue Poivrée. — Marie Plouvier, Petit-Lannoy. — *Publications de mariages.* — Jean-Baptiste Hosteus, 25 ans, tisserand, à Lannoy, et Julie Desplanque, 32 ans, journalière à Hem. — Georges Lepers, 26 ans, docteur en médecine, à Roubaix, et Marie Declercq, 21 ans, sans profession, à Hem. — Ferdinand Thieffry, 28 ans, journalier, à Annappes, et Adolphine Chasseriaux 28 ans, journalière, à Hem. *Déclarations de décès du 5 décembre 1889 au 5 janvier 1890.* — Hector Dupire, 70 ans, Place. — Rosalie Deffrenne, 64 ans.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DOLENT-POLLET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Zénaïde-Hortense POLLET, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1890, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 8 h. 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin, 119.

Les Filles de la Sagesse ont la douleur de vous faire part de la perte immense qu'elles viennent d'éprouver dans la personne de leur vénérée Supérieure la Chère Sœur SAINT-GONZALÈS, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1890, dans sa 69e année, munie des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Elles vous prient d'assister au Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Sagesse.

Les amis et connaissances de la famille HERBAUX-JOVENELLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Célestine-Joseph JOVENELLE, veuve en secondes noces de M. Auguste HERBAUX, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1890, à l'âge de soixante-douze ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 9 courant, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 10 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Curoir, 46.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 9 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste GHESQUIER, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1888, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le jeudi 9 janvier 1890, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Jeanne-Marie-Joseph JOIRE, épouse de M. Louis SCRÉPEL, décédée à Tourcoing, le 9 janvier 1889, dans sa 26e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 21078-12740

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 9 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme du T.-C. FRÈRE FRÉDÉRIC, ancien Directeur de l'Ecole Notre-Dame, pieusement décédé à Roubaix, le 6 janvier 1889, dans sa 62e année, muni des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Caisse d'Epargne de Tourcoing

Séances des 5 et 6 janvier 1889

DÉSIGNATION DES CAISSES	VERSEMENTS NOMB.	NOUV. livrets	SOMMES	REMBOURSEM. NOMB.	SOMMES
Tourcoing .. dimanche.	55	10	15.081 ..	205	34.331 87
Tourcoing .. lundi	85	9	18.455 »	136	14.507 79
Blanc-Seau	6	2	..285 »	.	....
Croix-Rouge	4	2	1 860 »	.	....
Halluin	10	3	..559 »	2	1.336 04
Linselles	11	3	6.825 »	10	2.777 50
Roncq	9	2	3 630 »	3	..169 21
Bondues	4	1	2.085 »	.	....
Bousbecques	4	.	. 300 »	.	....
Neuville	3	..	..225 »	2	3.010 93
Mouveaux	11	.	3.998 »	.	... ..
Total	202	33	53.294 ..	358	56.223 34

Administrateurs du mois de janvier : A Tourcoing, MM. J. Ducoulombier, E. Destombes, P. Delepoulle fils, P. Lehembre. — Au Blanc-Seau, M. Cauchetenx. — A la Croix-Rouge, M. Wagnon. — A Halluin, M. Odou. — A Linselles, M. Delahoutre. — A Roncq, M. Decottignies. — A Bondues, M. L. Despatures. — A Bousbecques, M. D. Crop. — A Neuville M. Cau-Carette. — A Mouveaux, M. J.-B. Lepers.

Ordre de service de la Caisse-Mère

HEURES des séances	HEURES des versements	HEURES des rembourseme.
Dimanche de 9 h. 1/2 à midi	de 9 h. 1/2 à 11 h.	à partir de 11 h. 1/4.
Lundi de 5 h. à 6 h. 1/2	de 5 h. à 5 h. 3/4	à partir de 6 heures

Bureaux : A la Mairie, au rez-de-chaussée, à droite du perron de l'Hôtel-de-Ville. Dans les succursales, les séances ont lieu le dimanche matin. *Le Caissier*, L. LEDUC.

Du 1er janvier au 31 mars 1890, les séances du dimanche commenceront à 9 heures. Les versements seront reçus jusqu'à 10 heures 1/4, et les remboursements commenceront *à 11 heures. Les excédants de 2,000 francs seront remboursés sans avis.*

FAITS DIVERS

Un drame horrible. — *Un crime horrible vient* d'être commis à Val-et-Chatillon, près Nancy.

Un sieur Grandadau, âgé de 30 ans, fileur, s'était rendu dimanche soir chez des amis, les époux Schwender, où il avait retenu même à dîner.

Schwender, qui l'avait invité, venait à peine de se retourner et de s'asseoir, ayant près de lui son jeune fils, âgé de douze ans, lorsque l'enfant vit tout à coup Grandadau tirer de sa poche un revolver et l'entendit murmurer à voix basse : « *Il faut que je fasse un malheur...* »

« Je partirai ensuite pour l'Amérique ! » Et aussitôt il dirigeait son revolver sur la dame Schwender qui s'avança en disant : « Mais c'est pour rire ! vous allez faire un malheur. »

A peine avait-il achevé ces mots que le revolver partit et la malheureuse tomba, comme une masse, sans prononcer une parole, la tête fracassée.

L'assassin s'enfuit alors en déchargeant encore trois coups de son arme, courut chez lui, où des voisins le virent arriver pâle et défait, mais d'où il repartit, courant toujours et disparut.

Lundi matin seulement la gendarmerie l'a arrêté à Narroy.

Ses réponses sont celles d'un fou.

Sa victime avait quarante-huit ans, elle était mère de sept enfants.

Un remède contre la rage. — Les *Missions catholiques* détachent ces quelques lignes très curieuses d'une lettre du R. P. Haghenbeck de la Compagnie de Jésus, missionnaire chez les Thraons.

« Il y a quelques jours, pendant ma tournée au nord de Dighia, j'étais arrivé à Barambai et je logeais sous la verandah d'un riche *bunyari*, que j'ai baptisé au mois de janvier de cette année. Or, voici qu'une chienne enragée mordit six ou sept hommes, parmi lesquels deux de mes porteurs, et leur fit de profondes blessures. J'ordonne aussitôt de faire rougir à blanc des morceaux de fer pour cautériser les plaies; mais les gens me regardent en riant :

— Eh, *Saheb*, disent-ils, ce n'est rien du tout, nous avons *un excellent remède contre la rage...* Vous allez voir.

» La chienne accourait de nouveau ; l'un d'eux saisit un bâton et l'assomme sur place; un autre lui ouvre le ventre, extrait le foie palpitant de la bête, en coupe des morceaux et les donne à chacun des blessé, qui les mangent tout crus et saignants.

» — Il n'y a plus maintenant aucun danger, me dit-on.

» Comme je demeurais incrédule et que j'insistais encore pour la cautérisation, ils m'amenèrent un homme qui portait de larges cicatrices sur la jambe.

» Mordu cinq ans auparavant par un grand chien enragé, cet homme avait mangé un morceau saignant du foie de l'animal et n'avait jamais ressenti aucune suite de ses blessures.

» Le fait actuel se passa vers la fin du mois de mars et nous voici au 3 octobre ; les blessures sont guéries et tous ces hommes continuent à se porter fort bien. Que faut-il croire du spécifique et qu'en dirait M. Pasteur ?...

» Nos indigènes vont même jusqu'à prétendre que le remède administré à un homme déjà atteint de la rage le guérirait infailliblement. »

Terrible drame dans une maison de fous. — Dimanche dernier, une des gardes de l'asile d'aliénés *de Stenjevec, en Croatie, venait pâle d'effroi, prévenir* le directeur qu'un grand malheur était arrivé dans la cellule portant le numéro 8. Le directeur se rendit aussitôt dans la cellule, et là un spectacle affreux frappa ses yeux.

Deux cadavres étaient étendus sur le parquet ; les *crânes étaient fracassés, la cervelle et le sang avaient rejailli sur les murs.* Une aliénée se tenait dans un coin, tremblant de tous ses membres ; une autre se tenait assise en riant sur son lit.

Le directeur, croyant que le crime avait été commis par la malade accroupie dans le coin et qui était secouée comme par des remords, se mit à l'interroger, mais sans pouvoir lui arracher une syllabe.

L'interrogatoire se prolongeant, l'aliénée qui riait assise sur son séant, sauta à bas du lit et dit, toujours en riant de bon cœur :

— C'est moi qui ai tué ces deux femmes. La Kunz s'est mal conduite toute la nuit; elle ne m'a pas laissé une minute de repos. J'ai pensé qu'il fallait en finir. J'ai pris le couvercle du baquet et j'ai tapé ferme sur la Kunz, ainsi que sur la Micada, qui a pris la défense de la Kunz.

Ç'a été une affaire, allez; ces deux femmes avaient le crâne dur, et j'ai dû taper ferme jusqu'à ce qu'elles fussent mortes et muettes. J'ai tapé comme on fait pour couper des choux. Ç'a été une rude affaire, hi, hi, hi !

En effet, l'effort avait été tel que le couvercle avait volé en éclats et que ses débris jonchaient le parquet. L'autorité judiciaire a ouvert une enquête sur le manque de surveillance.

TRIBUNAUX

Trois jeunes assassins

Paris, 8 janvier. — La Cour d'assiges de la Seine, présidée par M. Bérard des Glajeux, juge aujourd'hui les assassins de la veuve Kuhn, la vieille concierge de la rue Bonaparte.

Les trois principaux accusés, Albert Jeantroux, Henri Ribot et Léon Pillet, sont de tous jeunes gens ; ils ont, le premier, dix-huit ans, le second vingt et un ans et le troisième dix-sept ans.

Ce sont des vauriens qui vivaient de rapine et figuraient parmi les souteneurs les plus renommés du *quartier Montparnasse. Ils ont un casier judiciaire* assez bien garni.

Pillet, fils d'une laitière qu'il accablait d'injures et de coups pour la remercier des soins affectueux dont elle n'avait cessé de l'entourer, connaissait la femme Kuhn.

Il avait eu l'occasion de porter plusieurs fois du lait chez elle.

En juillet dernier, il causait avec Jeantroux et Ribot; tous les trois étaient à la recherche d'un coup à faire.

— Si nous allions chez la concierge de la rue Bonaparte dont je vous ai parlé, dit Pillet. Le 15 juillet, elle aura reçu le montant des termes, il serait facile de lui faire au besoin son affaire et de s'emparer de la « braise. »

— Entendu! disent les autres.

Et l'on prit rendez-vous pour le 15 juillet. Jeantroux et Ribot, pendant que Pillet faisait le guet dans la rue, entrèrent dans la maison. Mais deux voisins qui causaient dans le corridor les gênèrent. Ils battirent en retraite après avoir dit négligemment qu'ils étaient à la recherche d'une chambre à louer. Une heure après, vers huit heures du soir, ils revinrent, et, cette fois, la concierge était seule.

Ribot s'avança vers elle, la saisit brusquement à la gorge et la renversa dans un fauteuil essayant de l'étrangler. Comme il n'y pouvait parvenir et que le temps pressait, Jeantroux intervint, et d'un coup de couteau trancha l'artère carotide de la victime. Le coup fut même si violent que les vertèbres furent atteintes et que Ribot qui tenait toujours le cou de la veuve Kuhn, fut blessé au pouce.

La malheureuse femme fut tuée instantanément, sans avoir eu le temps de pousser un cri.

Leur crime accompli, Ribot et Jeantroux fouillèrent les meubles ; mais ils ne trouvèrent que quelques bijoux qu'ils vendirent le soir même pour 35 francs à un brocanteur nommé Grière, aujourd'hui poursuivi comme complice par recel. Ils avaient failli être arrêtés sur le fait. La bonne de M. le sénateur Le Guen, en rentrant, ayant vu deux individus se sauver, avait crié : Au voleur ! Mais quand les agents étaient arrivés, les autres étaient déjà loin.

La police ne trouva pas immédiatement les coupables. Mais un certain Behem, habilement interrogés dans un bouge de Montparnasse par des indicateurs de la sûreté, finit par révéler le noms des assassins.

Le 26 juillet, dans la nuit, Jeantroux et Ribot furent arrêtés au sortir d'un bal de la Gaité-Montparnasse. Pillet, quelques heures après, les rejoignit au Dépôt.

Devant le jury, naturellement, les accusés se renvoient la balle.

Le brocanteur Grière, lui, jure ses grands dieux qu'il ignorait la provenance des objets qu'il a achetés.

— *Pillet m'avait affirmé, ajoute-t-il, qu'ils appartenaient à sa grand'mère.* Au surplus je ne savais pas trop ce que je faisais, j'étais ivre.

Ajoutons que Ribot et Jeantroux sont *aussi accusés* d'avoir tenté d'étrangler, une nuit, un commis d'architecte, M. Tardif, qu'ils ont dévalisé sur les boulevards extérieurs.

S'il avait résisté, son affaire était faite.

Mes Desplats, Robert, Leon et Desrosiers sont au banc de la défense.

M. l'avocat général Jacomy occupe le siège du ministère public.

L'audience est suspendue à deux heures trente. Elle est reprise à trois heures.

Pendant la suspension, dans la petite salle réservée aux accusés, une violente altercation s'est produite entre Ribot et Jeantroux au sujet de leurs déclarations respectives.

Le premier, pâle de fureur, s'est jeté sur le second, le poing levé.

Les gardes ont dû intervenir et lui mettre les menottes. C'est ainsi qu'il a été reconduit à l'audience, où on les lui a retirées.

Son avocat s'est empressé de l'exhorter à rester calme, dans son propre intérêt.

L'interrogatoire des accusés n'a présenté aucun intérêt. Ils avouent leur culpabilité, mais prétendent qu'ils n'avaient nullement l'intention de tuer la vieille concierge : ils voulaient seulement la bâillonner et la voler. C'est en la voyant se débattre et par crainte d'être surpris qu'ils auraient frappée.

La fille Cardon, domestique de M. le sénateur Le Guen, qui la première découvrit le meurtre, raconte comment, passant devant la loge et voulant y entrer, elle aperçut deux individus qui aussitôt sautèrent par la fenêtre pour s'enfuir ; en même temps elle vit en face d'elle le cadavre de la victime, avec une plaie béante à la gorge. La fille Cardon se mit à pousser des cris d'appel ; l'un des malfaiteurs se retourna, revint sur ses pas et lui cria d'un ton menaçant : « Ne criez donc pas si fort ! » puis il disparut.

Behm, grâce aux révélations duquel on a pu arrêter les accusés, vient apporter à la barre l'expression de ses regrets.

— C'est vous qui avez fait connaître la vérité ? lui dit le président.

— Malheureusement, répondit-il; j'en suis désolé. On m'a prêté un rôle de dénonciateur contre lequel je proteste. J'ai vu Ribot et Jeantroux le soir de l'affaire, nous avons bu ensemble, ils m'ont raconté toute l'histoire, nous avons couché dans la même chambre : du reste, nous étions ivres-morts. Quelque temps après, je me trouvais au cabaret, j'ai trop causé avec un ami dont j'ignorais la qualité d'agent de la sûreté. C'est ainsi que la justice a été informée. Mais il est faux que j'ai été trouver le juge d'instruction.

Le témoin Hobeniche a acheté pour 85 francs de bijoux au quatrième accusé Grilher ; ces bijoux étaient brisés.

M. Tardif, architecte, attaqué une nuit sous le viaduc du chemin de fer de l'Ouest, boulevard Quinet, raconte l'agression dont il a été victime : on lui passa un mouchoir autour du cou comme un lasso, on l'étourdit d'un coup violemment asséné et on le dépouilla de son porte-monnaie. Il entendit crier : « Saigne-le donc ! il ne gueulera plus ! » A quoi il fut répondu : « J'ai le fafiot; filons ! » Et ses trois agresseurs l'abandonnèrent, à demi étranglé, sur la chaussée.

La défense avait fait citer le père de Jeantroux, mais la Cour a refusé de l'entendre.

Deux témoins viennent déposer sur le caractère et l'état mental de l'un des accusés, le plus gravement compromis, Jeantroux.

C'est d'abord une ancienne amie de la famille, Mme Gourdon ; elle révèle sur l'éducation première de Jeantroux des faits intéressants. Sa mère était atteinte de la folie de la persécution ; elle avait en outre des habitudes d'intempérance. Les voisins redoutaient ses cris qui étaient terribles, et prenaient des précautions contre elle. Quant à Jeantroux, il était faible et doux et plaisait à tous le monde. Sa mère le gâtait; elle volait son mari pour garnir la bourse de son fils.

M. Marillier a fait une déposition du plus haut intérêt. Il expose aux jurés que la mère de Jeantroux a été admise à l'hôpital Laennec: elle était atteinte du délire de Magnan. Elle présenta aussi des symptômes de délire de la persécution : elle se plaignait *de ses voisines et leur attribuait des machinations* ténébreuses. Son fils ayant été envoyé en Algérie pour faire son service militaire, elle prétendait que ce départ était le résultat de ces machinations.

Jeantroux, lui aussi, est un déséquilibré; tout enfant, il était doux, maniable, mais très faible et très irritable. De plus, il a subi l'influence de sa mère qui lui donnait de l'argent et le poussait à s'amuser, disant qu'elle avait été assez sevrée de plaisirs et qu'elle voulait empêcher son fils d'être comme elle. Le père était un esprit borné, une intelligence médiocre; très honnête d'ailleurs, mais incapable de contrebalancer l'influence de la mère.

Ici le président interrompt le témoin et l'engage à « citer des faits précis » ou à se taire. A cette surprenante intervention, Me Desplats répond en vantant la compétence de M. Marillier, élève du docteur Magnan, et dépose des conclusions tendant à faire examiner par un médecin aliéniste l'état mental de Jeantroux.

M. l'avocat général Jacomy déclare ne pas s'y opposer d'une manière absolue; mais il demande s'il ne serait pas possible de procéder à cet examen d'ici à demain.

La cour repousse les conclusions de Me Desplats et décide qu'il sera passé outre aux débats qui sont renvoyés au lendemain.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : Alix. Officier d'Ac (2e année). — Jeudi 9 janvier 1890. — Bureaux à 7 h. 1/4. — Rideau à 8 h. 0/0. — 1re représentation du Grand succès : LE PETIT DUC, opéra-comique en 3 acte, paroles de MM. Meilhac et L. Halévy de l'Académie Française, musique de Charles Lecocq. Au 3e acte, grand défilé militaire. Entrée du duc de Parthenay avec son Etat-Major. — Dernière représentation de : LA CORDE SENSIBLE, vaudeville en un acte par Clairville et Lambert Thiboust. — Ordre du spectacle : 1. La Corde Sensible; 2. Le Petit Duc. — Pour la location des places numérotées s'adresser chez M. Jabé, rue de la Gare, et des places non numérotées chez le Gérant, rue des Longues-Haies.

Prochainement : LA JUIVE, grand opéra. Première représentation classique.

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Béquet. — Jeudi 9 janvier 1890. — Bureaux à 7 heures 3/4. — Rideau à 8 h. 1/4. — Avec le concours et pour les adieux de : Mlle Suzanne d'Orange ; des Omer's, clowns excentriques ; Mlle Lecerf, 1re danseuse étoile et toutes les dames du corps de ballet. — Une seule représentation de : ORPHÉE AUX ENFERS, opéra-comique en 4 actes et 5 tableaux par H. Crémieux, musique de J. Offenbach. Décors et costumes nouveaux. Ballets réglés par Mlle Lecerf. Nouveau travail. Création excentrique entièrement nouvelle, par les Omer's, Pif, Paf, Pouf. — Tirage de la tombola du Pied de Mouton, un Mouton Vivant. L'heureux gagnant pourra l'emmener immédiatement. — Prix des places ordinaire. Billets d'avance chez MM. Uyttenhove et Bellot, cafetiers du théâtre ; J. D'hondt, cafetier, r. Archimède, et au contrôle de 11 h. à 4 h. sans augmentation.

Si vous Toussez

PRENEZ DES

PASTILLES GÉRAUDEL

20843

PRIME EXCEPTIONNELLE

La librairie du *Journal de Roubaix*, offre à titre de prime à tous ses acheteurs, un superbe recueil de seize morceaux de musique pour piano, grand format, se composant de 38 pages. Cet album qui porte le titre :

EXPOSITION-ALBUM, comprend les morceaux suivants :

1. *Sonnez trompettes*, polka militaire, Wegtte, chef de la Garde Républicaine; 2. Rêverie, Schumann; 3. Marivaudage, F. Hitz; 4. Marche funèbre, Chopin; 5. fantaisie sur *Il Crociato*, Meyerbeer; 6. *Chanson de Printemps*, (romance sans paroles), Mendelssohn; 7. *Trianon*, gavotte Louis XV, I Vasseur; 8. *1er prélude* (sur lequel Gounod a écrit son célèbre *Ave Maria*), Bach ; 9. Fantaisie sur le Calife de Bagdad, Boïeldieu ; 10. *Dernière pensée*, Weber; 11. Chanson Espagnole, Paul Rougnon; 12. *Naïla*, polka mazurka, Georges Lamothe; 13. Sérénade, Schubert; 14. fantaisie sur *Lucie de Lammermoor*, Donizetti; 15. Chant du soir, rêverie nocturne, Bachman; 16. La *Tour Eiffel*, polka, Strauss.

Il est mis en vente au prix exceptionnel de **1 fr. 50.**

Ajouter à cette somme 0,25, pour le recevoir franco par la poste.

Adresser les commandes, 17, rue Neuve, à Roubaix.

Au moment où l'hiver ramène les rhumes et aggrave les anciennes affections de poitrine, on ne saurait trop recommander l'usage du *Sirop de Regnauld*. Cette préparation, d'une saveur agréable, calme en quelques instants la toux la plus opiniâtre et fait cesser rapidement toute irritation de poitrine.

Le *Sirop de Regnauld*, préparé par la MAISON FRÈRE, 19, RUE JACOB, PARIS, se vend 2 fr. 50 le flacon, dans les principales pharmacies, avec une instruction. 21080d

LA MEILLEURE DES EAUX DE TABLE

Voici l'analyse faite par l'Académie de médecine de Paris des substances contenues dans un litre d'eau de la source « Les Célestins », de Vals, prime du journal.

Bicarbonate de soude	*1.5838*
Bicarbonate de potasse	*0.0337*
Bicarbonate de chaux	*8.4248*
Bicarbonate de magnésie	*0.3664*
Bicarbonate de fer	*0.0333*
Bicarbonate de manganèse	*traces*
Sulfate de soude	*0.1281*
Chlorure de sodium	*0.0365*
Silice	*0.0740*
Alumine	*0.0930*
Acide carbonique libre	*1.4682*

Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat de 15 francs adressé à l'administration du journal. Port en sus.

Evitez l'épidémie

Pour vous préserver de cette affection devenue épidémique, l'*Influenza*, nous ne saurions trop vous engager à prendre chaque jour 2 ou 3 **PILULES GICQUEL.** 21600d

A. BOUTRY, ENTREPr
36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

SPÉCIALEMENT :

VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers

NIVELLEMENTS DE TERRAINS

AVEC GRAND MATÉRIEL

Fourniture et pose de voies ferrées

BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie

Réparations. Grande célérité

MARCHÉS A TERME

Cours du 8 Janvier 1890

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines-mères de La Plata et de l'Uruguay — TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE 1 — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ COURANT 2 — Cours de la veille	Cours du jour	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — Français A — Cours de la veille	Cours du jour	Français G — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands B — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands M — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	.... »	.... »	.... »	6.27 ½	.... »	6.12 ½	6.00 »	6.00 »	6.35 »	6.35 »	6.20 »	6.17 ½	6.55 »	6.55 »
Février	.... »	.... »	.... »	6.17 ½	.... »	6.00 »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.15 »	6.12 ½	6.55 »	6.55 »
Mars	.... »	.... »	6.10 »	6.07 ½	.... »	5.90 »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.12 ½	6.07 ½	6.45 »	6.45 »
Avril	.... »	.... »	.... »	6.07 ½	.... »	5.90 »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.10 »	6.07 ½	6.45 »	6.45 »
Mai	.... »	.... »	6.07 ½	6.07 ½	.... »	5.85 »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.10 »	6.05 »	6.42 ½	6.42 ½
Juin	.... »	.... »	.... »	6.05 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.10 »	6.05 »	6.40 »	6.40 »
Juillet	.... »	.... »	.... »	6.05 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.10 »	6.05 »	6.40 »	6.40 »
Août	.... »	.... »	.... »	6.05 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.10 »	6.05 »	6.40 »	6.40 »
Septembre	.... »	.... »	.... »	6.05 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.10 »	6.05 »	6.40 »	6.40 »
Octobre	.... »	.... »	6.07 ½	6.05 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Novembre	.... »	.... »	.... »	6.05 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Décembre	.... »	.... »	.... »	6.05 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B, Peigné Buenos-Ayres correspondant au type B d'Anvers — Cours de la veille MARCKS	Cours du jour MARCKS	TYPE C, Peigné Buenos-Ayres correspondant au type M d'Anvers — Cours de la veille MARCKS	Cours du jour MARCKS	REIMS (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres et Montevideo — 1 QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE — Cours de la veille	Cours du jour	2 QUALITÉ PEIGNÉ COURANT — Cours de la veille	Cours du jour	Australie — TYPE B 5 QUALITÉ COURANTE — Cours de la veille	Cours du jour	LE HAVRE (par télégraphe) — Buenos-Ayres Prima Bonne Courante 36 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour	ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres PRIMA COURANTE 34 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	5.10 »	5.10 »	... »	... »	.... »	... »	... »	... »	6.92 ½	6.92 ½	185 ½	185 »	176 »	176 »
Février	5.05 »	5.05 »	... »	... »	.... »	... »	... »	... »	6.92 ½	6.92 ½	183 ½	183 »	175 »	175 »
Mars	5.05 »	5.05 »	... »	... »	6.17 ½	... »	... »	... »	6.85 »	6.85 »	182 »	186 ½	174 »	174 »
Avril	5.05 »	5.05 »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	182 »	180 ½	... »	... »
Mai	5.05 »	5.05 »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	181 ½	180 »	... »	... »
Juin	5.05 »	5.05 »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	181 »	180 »	... »	... »
Juillet	5.02 ½	5.02 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 ½	180 »	... »	... »
Août	5.02 ½	5.02 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 ½	180 »	... »	... »
Septembre	5.02 ½	5.02 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 ½	180 »	... »	... »
Octobre	5.02 ½	5.02 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 ½	180 »	... »	... »
Novembre	.... »	.... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	130 ½	180 »	... »	... »
Décembre	.... »	.... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »

FEUILLETON DU 9 JANVIER 1890 — No 16

LA CONFESSION D'UN PÈRE

Par VICTOR FOURNEL

XIII

Je m'assis alors avec un indicible soulagement. Et aussitôt la pensée du suicide m'apparut sous son véritable aspect. J'en eus honte, j'en eus horreur. Ce n'était donc pas assez d'avoir chargé ma conscience du poids qui l'écrasait ! A ce premier crime, j'avais voulu en joindre un autre : déserter mon poste, déserter ma famille, en lui laissant une inoubliable souillure ; me livrer moi-même, me jeter aux mains du Dieu vengeur !... Oui, je me serais tué, avec un sentiment très net, en apparence, de ce que je faisais, et pourtant dans un vent de folie qui m'eût enlevé toute faculté défensive.

Qui m'eût dit qu'un jour un drame si tragique traverserait une si humble et si calme existence, entrevu seulement par votre mère, invisible à tous les autres, même à vous, mes enfants, qui n'en avez jamais rien soupçonné, n'est-ce pas ? Ah ! combien de drames pareils, que l'œil n'a point vus, que l'oreille n'a point entendus, sous des surfaces d'une monotonie paisible, mesquine et plate !...

Un des minces fragments du journal était tombé à mes pieds. Ce petit point blanc couvert de jambages noirs me tirait les yeux. En allongeant le pied pour le repousser, j'y lus les mots « Gare de Cannes ». Un frisson me prit : il me sembla que ces seuls mots eussent trahi mon secret. Je saisis le fragment, le mâchai et l'avalai. En même temps, ma pensée se tournait vers le portefeuille que j'avais gardé jusqu'alors, *en le reléguant au fond* d'un tiroir. Quelle imprudence ! Il fallait m'en défaire au plus vite. Mais comment ? Le moyen le plus simple et le plus sûr était de le jeter au feu. Seulement je n'osais faire allumer le feu dans ma chambre avant le dîner, contrairement à mes habitudes économiques. Il fallait attendre, et, quoiqu'un peu calmée pour le moment, mon imagination me forgeait des périls. Je fus sur le point de sortir pour le lancer dans la Seine ou dans un égout ; puis je réfléchis qu'on ne manquerait pas de le retrouver et qu'on ferait sans doute une enquête.

Après le dîner, Sophie alluma mon feu ; ma femme et ma fille vinrent s'installer à côté de moi avec leur ouvrage, comme elles faisaient souvent : je ne pouvais les renvoyer et je bouillais d'impatience. Justement, elles restaient plus longtemps que d'ordinaire. Elles semblaient ce soir-là d'humeur joyeuse ; Adrienne, avec la tournure originale et enjouée de son esprit, fit tous ses efforts pour m'égayer, et n'y put réussir. Elles causaient de mademoiselle Hamon, qu'elles avaient vue la veille. Mon collègue était veuf, avec six enfants ; et sa fille, personne d'une trentaine d'années, maigre, sèche, timide, neutre, effacée, tenait son ménage avec beaucoup d'ordre. Adrienne assurait que c'était par suite de ses longues habitudes d'économie et de vie resserrée qu'elle n'avait gardé, en fait de corps et de figure, que le strict nécessaire. La pauvre créature ressemblait à une planche, si bien, que pour s'y retrouver, il fallait absolument la regarder au visage : « C'est le nez qui est mon point de repère. » disait Adrienne. Elle avait l'air honteux d'être au monde, comme si elle tenait indûment la place de quelqu'un. Elle était si timide qu'elle n'osait même pas avoir un caractère, une personnalité à elle : cela lui eût paru de l'effronterie.

Une discussion s'engagea pour savoir si mademoiselle Hamon s'était trouvée chez madame Clément, à la petite soirée qui avait suivi notre dernier dîner. Hélène affirmait qu'elle n'y était pas : « Si, maman, je t'assure qu'elle y était ; seulement, elle est si peu vivante qu'à moins d'être prévenu on ne la voit pas. » Toutes ces petites malices, et bien d'autres, n'étaient que les effusions d'une gaieté innocente, qui avait besoin de se dépenser et dont je ne devinais pas la raison. Je souriais du bout des lèvres, importuné par ce nom de Hamon qui revenait sans cesse, comme pour me rappeler la scène que je venais d'avoir avec lui au ministère, et énervé par cette longue séance. Enfin, à dix heures, elles se levèrent :

— J'ai été bien méchante ce soir, n'est-ce pas ? dit Adrienne en m'embrassant avec son petit rire enfantin ; mais avoue qu'il y a longtemps que cela ne m'était arrivé. On ne peut pas perdre tout d'un coup ses mauvaises habitudes.

Pourquoi était-elle si gaie, lorsque j'étais si triste ?

Je prêtai l'oreille pendant une demi-heure, jusqu'à ce que le bruit de leurs allées et venues eût complètement cessé, et, alors, après avoir fermé porte à clef, je ravivai le feu et j'y jetai le portefeuille d'une main furtive. Le maroquin se recroquevilla lentement et bientôt une forte odeur emplit la pièce. Avec les pincettes, je le tournais et le retournais, pour activer la combustion, qui était très lente. Et, pendant cette besogne, des souvenirs de romans et de mélodrames me remontaient à la mémoire Je revoyais des scènes semblables, qui jadis m'avaient fait frémir. Par moments, il me semblait que je brûlais un cadavre, comme l'horloger Pel, dont l'affaire passionnait alors la curiosité publique.

Mon oreille aux aguets et comme affinée par l'inquiétude perçut à ce moment le son d'un pas léger. Une main tourna le bouton. Mes cheveux se dressèrent sur ma tête. D'un coup violent, j'enfonçai dans le foyer le portefeuille, déformé et roussi, mais encore presque intact ; je le recouvris de charbon autant que je le pus et je baissai rapidement le tablier. Cependant on frappait à la porte :

— André ! fit la voix d'Hélène.

Je ne répondis pas.

— Est-ce que tu es couché ?

— Je me couche, répondis, saisissant l'explication qu'elle me fournissait elle-même.

— J'ai oublié mon crochet et mon peloton de laine. Donne-les moi.

Elle se réveillait souvent la nuit, vous le savez, entre deux et trois heures du matin, et, ne pouvant se rendormir travaillait pour tuer le temps.

J'enlevai ma robe de chambre et, entr'ouvant la porte, je lui passai, avec mon bras en manche de chemise, ce qu'elle me demandait :

— Comme cela sent le roussi ! fit-elle. On dirait que le tapis brûle.

— Non, non, n'aie pas peur : ce n'est rien.

Je repoussai la porte, et tombai assis, les jambes coupées par l'émotion.

Le diabolique portefeuille se tordait toujours et ne se consumait qu'à grand'peine. Au bout d'une heure, il avait pris la couleur du feu ; mais sa forme se dessinait encore au milieu de la cheminée, en contours vagues. Et je trouvais quelque chose de sinistre dans ce spectre flamboyant qui s'obstinait à ne point disparaître. J'entendais errer ma femme, inquiète de l'odeur persistante dont elle cherchait l'origine. Enfin je fourrageai si violemment l'odieux cadavre que je le fis tomber en cendres et s'évanouir jusqu'à la dernière parcelle.

XIV

Ce coup acheva de m'ébranler. Dès lors je fus entièrement vaincu et livré sans résistance, non plus seulement en rêve, mais en plein jour, aux terreurs et aux visions qui poursuivent le coupable. Je me sentais horriblement gêné devant mon collègue Hamon ; je l'évitais de mon mieux, et, s'il m'arrivait de le rencontrer, mon premier mouvement était de détourner les yeux ; puis je me disais que rien n'était plus propre à accroître ses soupçons, et je le saluais avec effort, d'un air glacé.

Le soupçon, je le lisais partout : dans les poignées de main de mes camarades du ministère, dans le sourire obséquieux de mon principal employé ; dans le regard oblique de mon garçon de bureau, qui avait toujours louché, mais qui louchait plus que jamais maintenant ; dans la physionomie jeune et comme extravasée de fiel, aigre, mauvaise, dévorée de haine, — tellement brûlée par l'envie que sur son crâne dévasté il restait seulement, çà et là, quelques épis de cheveux pareils à des herbes sèches et dont chaque mèche faisait songer à un dard, — d'un vieux rédacteur qui n'avait jamais pu arriver à être sous-chef et qui se répandait sans cesse en propos venimeux contre tous les fonctionnaires, se disant républicain de la veille, révolutionnaire, socialiste, anarchiste, nihiliste. Le délire de la persécution dessinait de plus en plus en moi ses symptômes habituels. Dans chaque parole, je devinais des allusions formelles ; dans tout silence des réticences significatives. Je remarquais souvent qu'on se taisait à mon approche ; mais je faisais semblant de n'en rien voit. Hamon avait dû informer tout le bureau, raconter à chacun en particulier la scène qui s'était passée entre nous.

Un de nos collègues, qui prenait sa retraite, nous offrit un dîner au Palais-Royal. Il fallait y aller, sous peine d'aggraver les soupçons. Un refus eût été un aveu. A table, les convives s'arrangèrent pour faire tomber la conversation sur des cas semblables au mien. Bientôt, il n'y eût plus un mot qui ne me frappât au cœur. C'était un échange de propos comme ceux-ci :

— Ah ! on ne sait pas combien de fortunes ont le vol pour origine !

— L'apparence de l'honnêteté est partout ; mais la réalité, c'est autre chose !

(*A suivre*).

VICTOR FOURNEL.